

Architecture d'intérieur

➤ Déroulement de votre demande :

1ère étape : RDV conseils (gratuit)

- **Contact** téléphonique
- Visite du bien, **évaluation de l'espace** (potentiel, ambiance et contrainte)
- **Entretien** avec le client (définir les besoins, les goûts, et le budget du client)
- Remise du **devis**.

Après une première visite des lieux pour délimiter votre projet (ambiance, besoins, budget), je procéderais à un **relevé de l'existant**, afin d'établir une **étude de votre projet** selon les points suivants de la 2ème étape.

2ème étape :

Avant-Projet Sommaire (APS):

400€ (de 1 à 20m2) ou 20€/m2 dès 20m2

Des plus-values peuvent être applicables en fonction de la complexité du bâti existant.

- Remise d'un book composé de:
 - **Plan d'aménagement :**

Les plans d'implantation existant et différentes propositions d'aménagement de votre intérieur futur représentant la disposition des pièces de votre habitat, en tenant compte d'une étude des volumes et de la circulation, ils sont à valider par le client avant la poursuite du projet.

- **Vues perspectives de votre futur intérieur selon vos besoins, vos goûts et votre budget.**
- **Planches d'ambiances et matériaux.**
- **Budget estimatif des travaux.**

Avant-Projet définitif (APD):

700€ (de 1 à 20m2) ou 35€/m2 dès 20m2

Des plus-values peuvent être applicables en fonction de la complexité du bâti existant.

- Réalisation de l'ensemble des plans, coupes et élévations **techniques**.
- Réalisation d'**agencement sur mesure** (plans, élévations techniques, 3D et finitions du meuble)
- Réalisation de vues 3D avec une visualisation à 360°, selon la variante choisie dans le projet APS, et avec l'application de vos choix de revêtements.
- **Budget** du projet
- Demande de **devis auprès des divers artisans** mandaté + Mise en relation avec les artisans pour étude sur place du projet.

A ce stade, vous avez le choix de me missionner pour la suite de la mission d'aménagement de votre intérieur. J'assurerais alors le suivi et la coordination des travaux (uniquement pour les particuliers).

3ème étape : Accompagnement travaux

- Rédaction d'un PV + **planning** de travaux
- **Négociations** avec les entreprises pour le coût final des travaux et la réalisation des travaux.
- **Accompagnement** durant les travaux et **organisation** de réunions de chantier pour vous informer du bon déroulement des travaux.
- Suivi de chantier : Coordination de l'ensemble des acteurs du chantier, surveillance de la bonne mise en œuvre et de l'avancement des travaux, respect des délais.

TARIFS DU SUIVI DES TRAVAUX

Forfait de 1700€ pour un projet de moins 100²

Forfait de 2500€ pour un projet de plus de 100m²

La 3ème étape est une prestation qui vient s'ajouter à la 2ème étape, pour une prestation complète.